



assonance

Ce qui résonne en vous !

## BILAN DE COMPÉTENCES

**PERSPECTIVE 18H**

PROGRAMME DE FORMATION



## PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Tous les salariés du secteur privé, public ainsi que les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier du bilan de compétences. Il n'y a pas de prérequis pour bénéficier de la formation mais un projet en tête précis. Des entrées et sorties permanentes ont lieu tout au long de l'année.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

1.

Faire un point structuré sur sa situation professionnelle et personnelle.

2.

Mieux se connaître (ressources, valeurs, motivations, besoins, points de vigilance)

3.

Identifier et cibler un ou plusieurs projets professionnels réalistes et alignés avec son profil.

4.

Vérifier la faisabilité des projets au regard du marché de l'emploi et de ses contraintes.

5.

Valoriser son expérience et ses compétences avec confiance et mise en valeur de son profil (CV, discours, posture)

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

### AVANT LA FORMATION



Un entretien personnalisé gratuit d'1 heure avec consultant dédié est proposé afin d'identifier vos attentes, votre projet déjà en tête, vos motivations et vous présenter la méthodologie du bilan de compétences.



### PENDANT LA FORMATION

#### 1. LA PHASE PRÉLIMINAIRE

**Objectifs :** confirmer l'engagement dans la démarche et préciser la demande

- Retour sur le parcours professionnel et personnel.
- Analyse de la situation actuelle (poste, contexte, contraintes, niveau d'énergie).
- Clarification de la demande : faire un point, mieux se connaître, explorer des pistes.
- Définition des objectifs personnalisés du bilan en lien avec les besoins du bénéficiaire.

**Durée totale de la phase préliminaire : 2H00 en face à face**

## 2. LA PHASE D'INVESTIGATION

**Objectifs :** analyser le profil du bénéficiaire, faire émerger des pistes et confronter les projets à la réalité.



### **Analyse du profil et des compétences :**

- Faire le point sur le parcours : prendre en compte le passé pour mieux se projeter.
- Dresser un état des lieux objectif de la situation : ce qui fonctionne / ne fonctionne plus.



### **Mieux se connaître :**

- identifier ce qui anime (intérêts, valeurs, motivations),
- repérer les atouts et les points de vigilance,
- faire le point sur la personnalité avec les outils adaptés.

**Identifier ses compétences :** faire émerger les compétences clés transférables vers d'autres métiers ou environnements.



### **Exploration et confrontation des projets :**

- Formuler des pistes et projets professionnels possibles.
- Analyse des exigences des projets (missions, compétences, conditions d'exercice).
- Point sur le marché de l'emploi ciblé (tendances, opportunités, freins).
- Préparation d'enquêtes métiers ou échanges terrain pour confronter les pistes.
- Repérage des besoins en formation ou montée en compétences si nécessaire.

**Durée phase d'investigation :** environ 14 h en face à face (réparties en plusieurs séances)

## 3. LA PHASE DE CONCLUSION



**Objectifs :** valider le projet et construire le plan d'action.

Reprendre tous les éléments travaillés et identifier le projet prioritaire et la piste alternative.

- Ajuster les projets si besoin (périmètre, environnement, étapes intermédiaires).

Dessiner un plan d'action réaliste :

- actions à court terme,
- actions à moyen terme,
- appuis et ressources (réseau, organismes, formations, dispositifs).

Élaborer et remettre la synthèse renforcée, détaillant vos projets et la valorisation de vos compétences.

**Durée phase conclusion :** 2H00 en face à face

**Total du bilan de compétences : 18h + travail personnel entre les séances (réflexions, lectures, enquêtes terrain) selon les besoins.**

## Notre plus

- Mise en valeur de votre profil (points forts, accroche, cohérence projet).
- Diffusion de votre CV à un réseau de partenaires soigneusement identifiés.
- Mise en relation ciblée pour favoriser vos opportunités de formation ou d'emploi.

## APRÈS LA FORMATION

La formule 18 h comprend deux rendez-vous de suivi :

- un rendez-vous à 6 mois pour faire le point sur la mise en œuvre du plan d'action, les avancées et éventuels ajustements ;
- un rendez-vous à 1 an pour consolider la trajectoire professionnelle et, si besoin, réajuster certains objectifs.

### Méthodologie :

- Alternance d'entretiens individuels et des exercices hors séances
- Tests en ligne
- Consultant dédié tout au long du bilan de compétences
- 100% individuel et accompagnement sur mesure

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Remise de la synthèse et du certificat de réalisation lors de la dernière séance
- Point régulier à chaque début et fin de séance
- Questionnaire de satisfaction à l'issue du bilan de compétences
- RDV de suivi à 6 mois et à 1 an

## NOS INTERVENANTS

Tous les consultants sont des professionnels de l'accompagnement (psychologue du travail, coach, formateur, RH) et sont formés à la méthodologie du cabinet.

## TARIF DE LA FORMATION

2050 € net de taxes dont 450 € reste à charge

# Les conditions d'accueil et d'accès pour le public en situation de handicap

Nos établissements sont conformes à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Nos bureaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : places de parking, ascenseur, rampes d'accès.

En cas de situation de handicap nécessitant des aménagements, vous pouvez prendre contact avec notre référente handicap :

**Anne DEGROOTE**

Tél : 06.15.08.54.01

par mail : [anne.degroote@assonance-conseil.fr](mailto:anne.degroote@assonance-conseil.fr)

## FINANCEMENT

- Plan de développement des compétences : Bilan financé par l'employeur
- Financement personnel : Nous proposons des modalités de financement adaptées à votre budget
- France Travail : Le bilan de compétences est financé par le CPF et éventuellement AIF
- CPF : Financement de votre bilan sur votre compte personnel de formation. Un reste à charge de 450€ vous sera demandé lors de la validation du dossier. (Co financement possible avec employeur)

# COMMENT S'INSCRIRE À LA FORMATION ?

Avant toute inscription, nous vous invitons à prendre contact avec le cabinet dans le cadre d'un entretien personnalisé

1.

Aller sur le site ou l'appli [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr). Se connecter via FranceConnect+ (Identité Numérique La Poste ou France identité).



2.

Choisissez le **format de votre choix** (présentiel ou distanciel) et **le lieu**

3.

Cliquez sur « **demandeur un devis** »

4.

Remplissez les champs demandés

5.

Validez la demande : le dossier part à l'organisme de formation

6.

Dans un **délai de 48h**, votre dossier sera validé par le cabinet.

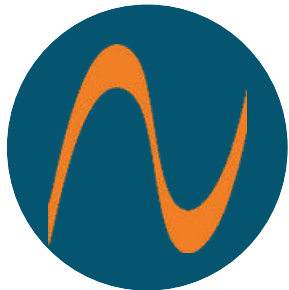
7.

Cochez l'acceptation de mobilisation des droits et valider définitivement l'inscription dans le délai indiqué ( 4 jours ouvrés).  
**reste à charge de 450 euros**

# REJOIGNEZ-NOUS !



Assonance Conseil



[www.assonance-conseil.fr](http://www.assonance-conseil.fr)

**Anne DEGROOTE**  
**anne.degroote@assonance-conseil.fr**  
**06.15.08.54.01**  
**117 route de Borre 59190 Hazebrouck**

Éligible au CPF

